



PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE RÉGIONALE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le mercredi 11 mars 2020 à 18h30

En visio-conférence

Présents :

Membres du Bureau Directeur :

G. BERTIN, L. BONNET, P. CARRÉ, P. CELMA, P. CHAROUSSET, P. CRAIGHERO, G. CHAPELLE,
P. NIOGRET

Invités du Bureau Directeur :

G. CASSAGNE, J. CONNORD, J. GARDON, M. LEVENT, T. TONNELIER

Excusés :

Y. CHENAL, B. BERODIER, C. MUNOZ

1. Ouverture de la Séance

La Séance est ouverte par Patrick CELMA à 18h30.

2. Approbation du Compte-Rendu du dernier Bureau Directeur :

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 22 janvier 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. Point sur l'arrivée des C.T.C. : (G. CASSAGNE, J. GARDON)

Les documents ont été transmis à tous les membres du Bureau Directeur, par mail, avec la convocation.

- Recrutement des C.T.C. candidatures internes les 23 et 24 janvier 2020
- recrutement des C.T.C. candidatures externes les 12, 13, 17 et 18 mars 2020 avec les services de la FFR et les C.D
- Suivi par une équipe de travail (projet C.T.C.)
- Arrivée prévue le 10/08/2020 à la Ligue AuRA
- 60 candidatures reçues issues essentiellement de la région AuRA
- 33 candidats à recevoir

4. Point sur les finances : (P. CHAROUSSET)

- Point établi avec le Directeur Financier (pas de dépassement particulier)
- Nécessité de faire des efforts financiers dans toutes les Commissions
- Les tableaux de bord sont envoyés régulièrement
- Préparation du COPIL du 25 mars 2020

5. Organisation des Finales Jeunes et Seniors :

(G. CASSAGNE - J. CONNORD - G. CHAPELLE)

(Instruction des dossiers sans tenir compte de l'impact Covid-19 pour l'instant)

Seniors

- ½ finales : Clermont-Ferrand et Grenoble le 25 avril 2020
- Finales : Vienne le 9 mai 2020

Jeunes

- ½ finales : Tournon et Charlieu le 30 mai 2020
- Finales : Bron le 6 juin 2020

Rugby à 5 :

Finales à Gerland, le 16 mai 2020

Rugby à 7 :

Finales à Villefranche, le 31 mai 2020

Finales Féminines AuRA, le 17 mai 2020 (lieu à définir)

6. Engagement des équipes 3 des Clubs Fédéraux en Séries Territoriales :

(G. CASSAGNE, J. CONNORD)

Les documents ont été transmis à tous les membres du Bureau Directeur, par mail, avec la convocation.

Demandes émises :

Deux demandes ont été adressées à la Ligue :

- Métropole St Etienne : Andrézieux Bouthéon, RC St Etienne et UFOR (Fédérale 3 et 1ère Série)
- RC Trévoux Chatillon et RC Dombes (demande de 4 équipes)(Fédérale 3 et Promotion Honneur)

Aspect juridique :

Le service juridique de la FFR a indiqué à Trévoux Chatillon et RC Dombes que rien ne figurait dans les Règlements Généraux FFR interdisant la possibilité d'avoir 2 équipes (un et réserve) en Fédérale et 1 équipe 3 en Championnat Ligue AuRA.

Situation des autres Ligues :

P. CARRÉ et J. CONNORD ont questionné leurs collègues des autres Ligues présents à Marcoussis le 25 février 2020, ainsi que Valentin MICLOT (Responsables des Épreuves FFR).

Il apparaît des situations très différentes selon les Ligues :

Quelques équipes 3 : en Ile de France, Bretagne, Grand Est et peut-être en Occitanie

En Ile de France, l'équipe 3 de Suresnes (Fédérale 1) joue en 1ère Série (elle est première de sa poule) mais il semble qu'elle ne peut pas monter.

Conséquences possibles :

- Perte de 2 clubs en Ligue AuRA (Trévoux Chatillon et RC St Etienne) alors que les clubs demandeurs se situent dans des zones urbaines. (Trévoux : 7000 habitants, Chatillon : 5000 habitants ; Métropole St Etienne : > 400 000 habitants)
- Perte de joueurs car la réunion de deux clubs entraîne rarement l'augmentation des effectifs.
- "Contamination" possible d'autres métropoles ou/et clubs Fédéraux (affaiblissement des clubs de Série qui "récupèrent" des joueurs "âgés").
- Perturbation des championnats de Série avec des compositions d'équipes très variables selon les journées.
- Perturbation des phases finales de Série car ces 3 équipes ne peuvent pas participer au Championnat de France.

Rappel : actuellement les équipes de Série peuvent avoir 5 "double licence" sur la feuille de match.

Décisions possibles :

- accepter les équipes 3 car une réponse négative pourra être contestée devant la FFR qui nous donnera tort.
- accepter une équipe 3 en 3ème/4ème Série avec contraintes sportives (ceci sera accepté par la FFR qui laisse les Ligues gérer leurs championnats).
- Une équipe 3 ne pourrait pas participer aux phases finales de Ligue (ni aux Championnats de France) et donc ne pourra pas monter.
- Définir un nombre de matchs maximum pour les joueurs évoluant en Fédérale (2 pour l'équipe une ; 4 ou 5 pour l'équipe réserve)
Ceci afin de tenir compte du plan sportif mais également de l'aspect sécurité.

Après débat, le Bureau Directeur valide la proposition suivante à l'unanimité moins 3 abstentions :

- Accepter les équipes 3 en Championnat de 4ème Série Territoriale sans participation aux phases finales Ligue et Championnat de France ;
- avec limitation du nombre de matchs maximum pour les joueurs évoluant en Division Fédérale.

7. Organisation des finales Féminines : (G. CHAPELLE)

- Finales le 23 mai 2020 au stade Pompidou à Valence (VRDR)
- Plusieurs réunions de travail se sont tenues avec la Mairie et le club du VRDR

8. Bilan France / Angleterre M20 ans : (G. CHAPELLE)

- Belle opération sportive
- Bonne collaboration élus/salariés
- 13 200 spectateurs
- 300 personnes en loge
- Opérations avec : les Grands Blessés, le Haut Niveau, le milieu scolaire et universitaire
- Bénéfice environ 15 000€ TTC

9. Point R.H.

- Reprise du dossier R.H. par le Président P. CELMA avec l'appui d'un Cabinet Juridique spécialisé en droit du travail.
- Un appel d'offres sera fait rapidement.

10. Etat d'avancement des P.O.S. départementaux : (L. BONNET)

- Travail avec la Cabinet AMNYOS (Stéphane ROUX)
- Réunion le 22 février 2020 à Chaponnay avec les présidents des C.D.
- Quel est le rôle du C.D. auprès des Clubs ?
- Analyse des situations départementales avec nouvelle matrice
- Importance des fiches actions budgétaires
- A étudier : l'estimation des heures du bénévolat
- Retour des POS Départementaux le 16 mars 2020 à la Ligue

11. Bilan des séminaires scolaires et universitaires : (M. LEVENT)

Les documents ont été transmis à tous les membres du Bureau Directeur, par mail, avec la convocation.

Trois réunions ont été organisées à Montbonnot, à Chaponnay, à Clermont-Ferrand en janvier 2020 et en février 2020.

La Ligue AuRA de Rugby a organisé 3 séminaires « Scolaire/Universitaire » pour chacune des Académies de l'Education Nationale (Grenoble, Lyon et Clermont-Ferrand) de son territoire.

L'occasion de rassembler à la fois des personnels de l'Education Nationale (professeurs EPS, CPD EPS, CPC EPS, chargé de mission auprès des Recteurs, etc...),
...du monde Universitaire (professeurs EPS, chargé de mission SHN etc...),
...de responsables des fédérations scolaires et de l'universitaire (USEP, UGSEL, UNSS et FFSU),
...des membres et conseillers techniques de la Ligue, des CD et de l'arbitrage.

A l'issue de de ces réunions, plusieurs pistes de travail ont été largement partagées par l'ensemble des participants aux 3 séminaires :

- L'utilisation du rugby (sous toutes ses formes) comme support d'enseignement.
- Rentrer dans le dispositif de validation des compétences propres à l'Education Nationale.
- La formation des enseignants.
- Dédramatisation de l'activité rugby en direction des enseignants et des parents d'élèves.
- L'importance de la liaison CM/6^{ième}.
- Développer des actions liées à la Coupe du Monde de Rugby 2023 en France et des JO 2024 à Paris (Génération 2024).
- Une réelle attente de la mise en place des Conseillers Techniques Club (CTC) à la rentrée 2020 dans notre Ligue AuRA de Rugby.

A propos de l'enseignement Primaire, ont été plus particulièrement évoquées :

- La formation des CPD, CPS et ETAPS (attention pas de CPD ni de CPC dans l'enseignement privé).
- La formation et l'agrément par l'EN et la FFR (Ligue) de Brevets Fédéraux pouvant intervenir dans les écoles.
- La formation des enseignants du primaire (Professeur des Écoles) assez difficile à mettre en place hors acte volontaire.
- Les conventions nationales FFR/USEP et UGSEL à décliner au niveau local (Ligue AuRA et CD/USEP et UGSEL).
- L'attente d'un « livret rugby » à l'attention des enseignants.

En ce qui concerne l'enseignement Secondaire (collèges et lycées) sont notables :

- La formation des enseignants (Professeurs EPS) via l'UNSS (Planet'Ovale) et/ou le Ministère de l'Education Nationale (MEN) en liaison étroite avec le IA IPR d'EPS (Plan Académique de Formation).
- La convention nationale FFR/UNSS à décliner au niveau des 3 Académies.
- Des passerelles à établir entre « Jeunes Officiels UNSS » (arbitres, jeunes coachs..) et la FFR/Ligue AuRA de rugby.
- Le dispositif porté par le MEN « Génération 2024 » en vue des JO à Paris.
- Des difficultés pour les SSSR Rugby concernant les heures attribuées par le MEN au travers de la Dotation Horaire Globale (DHG) pour les référents de ces SSSR.

Pour les Universitaires :

- Mise en place de la convention Ligue AuRA de Rugby/AURASU concernant l'arbitrage (passerelle FFSU/Arbitre en Cours de Formation de la FFR), allant dans un premier temps des CERU aux Grandes Écoles en passant par les STAPS.
- Poursuite et développement des modules de formation aux Brevets Fédéraux en direction des STAPS.
- Inquiétude pour les CERU, ainsi que pour les sélections et stages de Ligue.

La question se posera au niveau de la Ligue, du maintien de ces missions.

P. CELMA rappelle que des réunions seront organisées avec chaque C.D. à partir de début avril 2020, et que ce point sera évoqué.

Lydie BONNET rappelle l'obligation de disposer de la carte professionnelle d'éducateurs sportifs et des certificats d'honorabilité pour les éducateurs n'ayant pas de diplôme d'Etat.

- Expérience dans le Loiret sur la vérification de l'honorabilité des éducateurs, des dirigeants bénévoles.
- Philippe NIOGRET évoque l'évolution positive du dossier section sportive scolaire, à la Côte Saint André .
- Michel LEVENT rappelle la demande d'aide établie pour le tournoi universitaire "Sevens Ovalelyonne"

12. Mise en place du FDMD et installation de réseau :

La mise en place de la feuille de match dématérialisée est terminée en Ligue AuRA sur les championnats Seniors et Jeunes, après une phase test initiale menée avec une poule de Promotion Honneur.

13. Projet de Formation Professionnelle : (L. BONNET)

Les documents ont été transmis à tous les membres du Bureau Directeur, par mail, avec la convocation.

- L'IREF est chargé de l'organisation et du suivi de toutes les formations (éducateurs, dirigeants ...).
- Audit prévu avant le 31 décembre 2020, pour maintenir l'autorisation et le numéro d'activité.
- Formation le 11 mars 2020 avec l'organisme de formation CIDEES à Valence/Alixan et avec les Ligues PACA et Corse (Audit QUALIOPI)
- L'évolution doit se poursuivre avec la mise en place de formation professionnelle en fonction du Référentiel National de Compétences.
- La formation professionnelle peut permettre la stabilisation financière de l'IREF.
- 2 actions collectives sont en cours :
 - ...Recherche de partenariat dans les clubs
 - ...Entraînement à haute intensité (évolution des méthodes d'entraînement)

14. Groupe de réflexion sur l'environnement des rencontres et sur l'expérimentation des R.F. : (P. NIOGRET)

Deux points ont été évoqués par Philippe NIOGRET :

- Le lancement d'un groupe de réflexion sur l'environnement des rencontres.
- L'expérimentation des R.F. sur mandatement de la FFR.
 - La Ligue AuRA est pilote pour une expérimentation sur l'élargissement du rôle du R.F.

Une réunion a eu lieu le 17 février 2020 à Montbonnot sur la mise en place d'un observatoire régional des violences et incivilités.

La réunion de l'Amicale des Arbitres a eu lieu le vendredi 6 mars à Chaponnay :
... Union des 4 associations de secteur,
... Uniformisation des tarifs de cotisation,
... Création d'une centrale d'achat.

Une réunion avec la DNA s'est déroulée le 11 mars 2020, sur le thème de l'organisation du Congrès des Arbitres à Grenoble.
Les dépenses sont à la charge de la DNA.
Des demandes d'aide ont été envoyées à la Région et à la Métropole Grenobloise pour les dépenses restant à la charge de la Ligue.

15. Point sur les avancées dans les Commissions :

Rugby Social Club :

- Appel à projet terminé fin février.
- Peu de réponses (2 CD et 15 clubs) malgré 12 semaines de communication régulière.

SNU :

Sollicitation par l'Etat (Préfet dédié) :

Pour la mise en place du S.N.U., l'activité rugby est conventionnée par l'Etat.

... Au terme de 4 années, le S.N.U. concernera 800 000 jeunes sur le plan national

... Il faut intégrer les groupes de pilotage au niveau départemental

Commission M14 ans :

Difficulté avec le Covid-19 et l'annulation des tournois.

Maintien de toutes les actions M14 ans en conformité avec les consignes fédérales.

Le tournoi de Beaurepaire est annulé suite à un arrêté municipal.

Commission des Epreuves :

La prochaine réunion se tiendra le jeudi 19 mars 2020 pour établir les oppositions suite à la dernière journée de championnat le 15 mars 2020.

16. Démissions Comité Directeur : (P. CELMA)

Deux démissions ont été enregistrées au sein du Comité Directeur :

- Jacques BELLATON le 4 février 2020
- Gérard FAGUER le 4 mars 2020

Une démission du Bureau Directeur (en restant membre du Comité Directeur)

- Murielle MINOT le 5 mars 2020

17. Validation des nouveaux Statuts du C.D. 15 :

Les documents ont été transmis à tous les membres du Bureau Directeur, par mail, avec la convocation.

Ces Statuts sont en conformité avec les Statuts types transmis par la FFR en mai 2019.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité les nouveaux Statuts du CD du Cantal.

18. Questions diverses :

Bilan des obligations fédérales 2019-2020 : (P. CARRE)

Le bilan des obligations 2019-2020 a été transmis à la FFR

(hors obligations liées à la Charte de l'Arbitrage).

En prenant en compte, les clubs de Briançon et Bort les Orgues, seuls 5 clubs ne sont pas en conformité avec les obligations FFR :

- Obligations Jeunes : US DIEULEFIT BOURDEAUX, CA GERZAT et RC BEAUMONT
- Forfaits Généraux équipes réserves : ES VAULNAVEYS et RC ANNEMASSE

La diminution des obligations par la FFR a induit une forte baisse des clubs en non-conformité (32 clubs la saison dernière).

Un bonus a été mis en place par la Ligue pour les clubs de Séries selon leurs effectifs EDR.

Cahier des Charges Finales Rugby à 5 :

Les documents ont été transmis à tous les membres du Bureau Directeur, par mail, avec la convocation.

Stéphane FERRATIER a établi ce cahier des charges en prenant en compte l'expérience de l'an passé.

Le Bureau Directeur valide à l'unanimité le cahier des Charges pour les Finales Rugby à 5 de la Ligue AuRA.

Journée des Ambassadeurs :

La journée des Ambassadeurs organisée par la LNR à Andrézieux Bouthéon a été annulée.

Création d'un Comité de Direction :

Ce Comité se réunira chaque semaine pour gérer les affaires courantes

C.L.C 2023 :

Philippe CHAROUSSET est désigné à la présidence du CLC 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Secrétaire Général,

Patrick CARRÉ